

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

CAP agricole - Jardinier Paysagiste



Objectifs

Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes ou les collectivités territoriales. Sous l'autorité d'un responsable, il entretient les espaces verts ou les jardins (taille des arbustes et rosiers, tonte, entretien des massifs) ; il procède à la création d'aménagements paysagers (pavage, dallage, terrasse bois, bassins, plantations, engazonnement, zones minérales). Il connaît les végétaux et entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs et les clients.

Durée

2 ans en alternance (520h/an en centre)
32 semaines / an en entreprise
15 semaines / an au CFA (5 jours de présence, 35h de cours)
Formation de septembre à juin

Conditions d'inscription & pré requis

- Jeunes sortis de classes de 3ème (Générale, Prépa-métiers...)
- Jeunes scolarisés dans des dispositifs adaptés (Segpa,...)
- Etre âgé-e de 16 à 29 ans révolus (15 ans avant le 31 décembre si sorti-e de 3ème)
- Public en réinsertion : nous consulter

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Coût de la formation et rémunération

Apprentis : formation prise en charge par l'OPCO de branche
Rémunération de l'apprenti :

Ancienneté dans le contrat	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et +	+ de 26 ans
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC

Certaines conventions collectives peuvent prévoir des pourcentages différents.



Débouchés / poursuite d'études

Le CAPA jardinier paysagiste débouche sur la vie active mais il est possible de continuer à se former en préparant un autre CAPA en un an, un bac pro, un brevet professionnel ou un certificat de spécialisation (CS) du secteur du paysage.



Retrouvez nos résultats chiffrés



<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20

Formation et contenu RNCP 38386 (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Échéance 31/08/2028)

Enseignements généraux (385 h sur 2 ans)

Français : 92h

Maths / Informatique : 92h

Histoire / Géographie : 92h

EPS / Biologie : 61h

Langue vivante (Anglais ou Allemand) : 48h

Spécialité professionnelle (525h sur 2 ans)

Economie : 48h

Agroéquipement : 48h

Technique : 429h

Evaluation : 80% en contrôle en cours de formation et 20% en épreuves terminales en fin de cursus.

Suivi et adaptation des parcours : Entretien individuel, positionnement (pour éviter les ruptures de contrats et les erreurs d'orientation), individualisation éventuelle des parcours. Un avis sur votre projet vous sera communiqué afin de vous aider dans votre orientation. Par ailleurs, en cas de besoin, un dispositif de soutien sera proposé spécifiquement aux jeunes en difficulté

Modalités pédagogiques : Alternance de cours de matières générales et de matières techniques en face à face et de travaux pratiques sur le site de l'EPL

Personnes en situation de handicap : Établissement adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap. Accompagnement personnalisé par notre référent handicap

Pratique

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking)

Restauration sur place (Cantine), Chambre en internat (sous réserve de disponibilité)

CDI, Centre pour Apprendre Autrement, Salle informatique, aires de travaux pratiques, plateaux techniques, exploitation agricole, ateliers...

Salle de musculation, de musique, foyer, associations...



Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20